



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 26/01/2024

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation :

1) 09:20

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12186 - Administration Communale de Jette :

permis d'urbanisme : installation d'un panneau d'information sous la forme d'un totem numérique simple face. L'écran sera à 100 % dédié à la diffusion d'informations émanant de l'administration communale (avis d'utilité publique, informations relatives aux événements sociaux et culturels, etc.),
Kardinaal Mercierplein.

- zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE) du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci)).**

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme :

2) 09:40

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12162 - Commune de Jette :

permis d'urbanisme : créer un nouvel espace vert avec des taluds, des noues et de nouvelles zones de repos,
Place du Bourgmestre Jean-Louis Thys.

- réseau de voiries du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **idem.**

Enquête publique du 20/12/2023 au 18/01/2024.

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation :

3) 10:05

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12151 - A.C.P. AV EXPOSITION 432 :

permis d'urbanisme : l'abattage d'un saule pleureur inscrit sur la liste des arbres remarquables,
Avenue de l'Exposition 432 - 438.

- espace structurant, zone de parc, zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 2 du quartier du Heymbosch approuvé par A.R. du 18.04.1963 : zone de construction en hauteur à destination résidentielle (les exploitations commerciales ne sont pas admises).

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire).**

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme :

4) 10:25

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12137 - Monsieur David Moeneclaeys :

permis d'urbanisme : la régularisation de la modification des châssis en façade avant et de l'aménagement d'une terrasse au 1er étage en façade arrière d'une maison bifamiliale,
Rue Bonaventure 250.

- zone de servitudes au pourtour des bois et forêts, zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

5) 10:45

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12085 - Monsieur Maurice ACHARD de LELUARDIERE :

permis d'urbanisme : la régularisation d'éléments discordants entre la situation de droit et de fait (façade avant) et la régularisation de la construction d'une lucarne dans le versant arrière,
Rue Josse De Boeck 13.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

6) 11:10

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12111 - Monsieur Samvel Oganessov :

permis d'urbanisme : modification du permis J.11268 : la modification de la toiture et la construction d'une lucarne dans le versant avant afin d'y aménager un grenier,
Rue Ferdinand Lenoir 122.

- espace structurant, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (P.P.A.S.) n° 8.05 du quartier Albert approuvé par A.G. du 25.02.1999 : espace public du quartier et de caractère mixte;
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

7) 11:40

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12031 - Monsieur Iurie Camenschi :

permis d'urbanisme : permis modificatif (J.11349) - la rénovation d'un immeuble de rapport : la construction d'un étage additionnel (4^e étage) en vue de créer une unité de logement supplémentaire,

Boulevard de Smet de Naeyer 136.

- espace structurant, zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.05 du quartier Albert approuvé par A.R. du 25/02/1999 : espace public qui structure le quartier et de caractère résidentiel;
- **application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

8) 12:10

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12128 - Madame Isabelle Duquesne :

permis d'urbanisme : la régularisation du remplacement de la porte d'entrée, des châssis et de la modification de la zone de recul d'une maison unifamiliale,

Rue Edouard De Grijse 37.

- zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone de servitudes au pourtour des bois et forêts, zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du sol (PPAS) n° 2.00 du Quartier du Heymbosch approuvé par A.R. du 31/10/1962 : construction privée;
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de recul.**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

9) 13:30

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12121 - Monsieur et Madame Thomas et Csilla SMALL - DEAK :

permis d'urbanisme : la rénovation d'une maison unifamiliale : la démolition et la reconstruction d'une annexe au rez-de-chaussée en façade arrière ainsi que la régularisation du remplacement des châssis en façade avant,

Rue Edouard Faes 39.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

10) 13:45

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12157 - Monsieur Jaouad Louafa :

permis d'urbanisme : la régularisation automatique d'extensions, de transformations intérieures, de la non mise en œuvre du sous-sol, de la toiture à versants ainsi que de l'escalier extérieur, la construction de nouvelles extensions au rez-de-chaussée et 2^e étage, la rehausse des murs mitoyens et l'isolation de la façade arrière d'une maison unifamiliale,

Rue Frédéric Mohrfeld 15.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 01/07/2022 :

11 | 14:15

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

**J.11714 - BUILDINVEST S.A. :
permis d'urbanisme :**

- **objet de la demande initiale** : la démolition de 2 maisons unifamiliales, la construction d'un immeuble à appartements de 17 unités de logement (4 appartements une chambre, 8 appartements deux chambres et 5 appartements 3 chambres) et 14 emplacements de parking en sous-sol ainsi que l'abattage de 9 arbres;

- **objet de la demande modifiée** : la démolition d'une maison unifamiliale, la construction d'un immeuble à appartements de 11 unités de logement (1 appartement une chambre, 5 appartements deux chambres, 4 appartements 3 chambres et un duplex 3 chambres) et 8 emplacements de parking en sous-sol ainsi que l'abattage de 6 arbres,

Chaussée de Wemmel 194 - 198.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
- zone de construction et zone de jardin du permis de lotir L.42 délivré le 30.10.1969;
- **dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - éléments techniques);**
- **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir en ce qui concerne le type de toiture;**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir en ce qui concerne les emplacements pour voitures;**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir en ce qui concerne le nombre de niveaux;**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du permis de lotir en ce qui concerne le gabarit;**
- **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire).**

Enquête publique du 04/01/2024 au 18/01/2024.

La Présidente,
Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.